Division de l'investissement et du stock de capital

Activités minières 1998
Supplément
Relevé annuel des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur du gîte, d'aménagement du complexe minier, d'immobilisations et de réparations

Date limite de réception:
Retournez le questionnaire avant le 15 mars 1999.

FORMULAIRE AM9

Confidentiel une fois rempli

If you prefer this questionnaire in english, please check or call ☐

Pour renseignement seulement

CORRIGER SI NÉCESSAIRE, L'INFORMATION PRÉ-IMPRIMÉE EN UTILISANT LES BOÎTES CORRESPONDANTES CI-DESSOUS

(écrire en majuscules ou dactylographier)

Activité - Lieu visé: _____

Raison sociale: _____

Nom commercial: _____

Nom de la personne à contacter par téléphone: _____

Numéro de téléphone: ( ) - Poste

Numéro de télécopieur: ( ) -

Personne à contacter par la poste: _____

Titre: _____

a/s de: _____

Adresse: _____

(ZIP) Code postal:

Type de propriété:
(Voir directive A, dans le Guide) _____

Veuillez déclarer les dépenses pour la période du 1er janvier au 31 décembre 1998. Si ce n'est pas possible, veuillez indiquer la période couverte.

DE Mois Année **À** Mois Année

CONFIDENTIALITÉ

"La loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de cette enquête qui permettraient d'identifier une entreprise (institution ou personne) sans que celle-ci en ait donnée l'autorisation par écrit au préalable. Les données déclarées sur ce questionnaire resteront confidentielles, elles serviront exclusivement à des fins statistiques et elles seront publiées seulement de façon agrégée. Les dispositions de la Loi sur la statistique qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la Loi sur l'accès à l'information ou toute autre loi".

LÉGALITÉ

Cette déclaration est exigée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19 de la Loi instituant le Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources et la loi visant l'exploration minière et/ou la statistique de chaque province. Les résultats du relevé sont donc communiqués aux organismes suivants et l'utilisation des données est régie par ces lois.

RÉSERVÉ À STATISTIQUE CANADA

C. Reçu	Vérif.	Pr.Bl.	Corr.	A.
☐	☐	☐	☐	☐

CE RELEVÉ ANNUEL EST ENTREPRIS CONJOINTEMENT PAR STATISTIQUE CANADA ET LES MINISTÈRES FÉDÉRAUX ET PROVINCIAUX MENTIONNÉS CI-APRÈS.

Gouvernement du Nouveau-Brunswick Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles
Government of New Brunswick Department of Natural Resources and Energy
Ontario Ministère du Développement du Nord et des Mines
Ministry of Northern Development and Mines
Province de Colombie-Britannique Ministère des Mines et des Ressources Pétrolifères
Ressources Naturelles Canada
Natural Resources Canada
Gouvernement du Québec Ministère des Ressources naturelles
NOVA SCOTIA Ressources Naturelles
Terre-Neuve Ministère des Mines
Newfoundland Department of Mines
Manitoba Ministère des Mines et des Ressources

POUR REMPLIR LE QUESTIONNAIRE, VEUILLEZ VOUS REPORTER AU GUIDE

1. ENTREPRISES EN PARTICIPATION *:
(Voir le Guide de déclaration, directives générales 2)

(a) Votre déclaration vise-t-elle une entreprise en participation?
1 ☐ Oui 2 ☐ Non

(b) Si oui, votre déclaration vise-t-elle l'ensemble de l'entreprise?
1 ☐ Oui 2 ☐ Non

(c) Donnez la liste des autres participants et leur degré de participation.
_____ _____ %
_____ _____ %
_____ _____ %

2. CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE:

(a) L'entreprise a-t-elle changé de propriétaire en **1998?**
1 ☐ Oui 2 ☐ Non

(b) Si l'entreprise a été vendue en **1998,** indiquez le nom et l'adresse du propriétaire actuel
Nom: _____
Adresse: _____

(c) Si l'entreprise a été achetée en **1998,** indiquez le nom et l'adresse de l'ancien propriétaire
Nom: _____
Adresse: _____

3. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX:
(a) Principal genre d'opération minière visée par la déclaration _____
(b) Lieu visé par la déclaration _____
(c) La raison sociale de l'entreprise _____

5-4600-344.2: 1998-11-06 SQC/SCT-475-60186

SECTION 1: DÉPENSES D'EXPLORATION, DE MISE EN VALEUR DU GÎTE ET D'AMÉNAGEMENT DU COMPLEXE MINIER 1998 (DÉPENSES COURANTES ET EN CAPITAL)

Indiquez tous les montants en dollars ($) canadiens

DÉPENSES D'EXPLORATION ET DE MISE EN VALEUR DU GÎTE - HORS D'UN SITE MINIER

Zone minière et/ou terrain	Dépenses pour travaux physiques et levées sur le terrain*	Locations à bail et autres dépenses foncières*	Dépenses d'administration et frais généraux à la mine*	Dépenses du siège social dans la province où l'exploration a lieu*	Totaux	
(1)	$ (2)	$ (3)	$ (4)	$ (5)	$ (6)	
1.1						
1.2 TOTAUX	125 **	126	127	128	129	**CASE A**

DÉPENSES D'EXPLORATION ET DE MISE EN VALEUR DU GÎTE - SUR UN SITE MINIER

Zone minière et/ou terrain	Dépenses pour travaux physiques et levées sur le terrain*	Locations à bail et autres dépenses foncières*	Dépenses d'administration et frais généraux à la mine*	Dépenses du siège social dans la province où l'exploration a lieu*	Totaux	
(1)	$ (2)	$ (3)	$ (4)	$ (5)	$ (6)	
1.3					134	
					140	
					146	
					152	
1.4 TOTAUX	154 **	155	156	157	158	**CASE B**

AMÉNAGEMENT DU COMPLEXE MINIER

Zone minière et/ou terrain	Dépenses pour travaux physiques et levées sur le terrain*	Locations à bail et autres dépenses foncières*	Dépenses d'administration et frais généraux à la mine*	Dépenses du siège social dans la province où l'exploration a lieu*	Totaux	
(1)	$ (2)	$ (3)	$ (4)	$ (5)	$ (6)	
1.5					163	
					169	
					175	
					181	
1.6 TOTAUX	**	184	185	186	187	**CASE C**

Pour information seulement

SECTION 2: DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET EN RÉPARATIONS*

CODE D'IMMOBILISATIONS Voir Guide de déclaration page 4	DÉPENSES RÉELLES 1998 Immobilisations neuves y compris toutes celles importées (neuves et usagées)*	Achat d'immobilisations usagées au Canada*	Rénovation, réfection, remise à neuf, remise en état, restauration*	Total des dépenses en immobilisations* (somme des colonnes 2, 3 et 4)
Colonne (1)	$ (2)	$ (3)	$ (4)	$ (5)
2.1 Terrains/droits miniers*	188	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXX
2.2 Construction résidentielle*	189	190	191	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXX

2.3	**Codes 1001 – 5999	CONSTRUCTION NON RÉSIDENTIELLE*			
194		195	196	197	198
201		202	203	204	205
208		209	210	211	212
215		216	217	218	219
222		223	224	225	226
229		230	231	232	233
236		237	238	239	240
243		244	245	246	247
250		251	252	253	254
257		258	259	260	261
264		265	266	267	268
271		272	273	274	275
		2.4 TOTAL CONSTRUCTION NON RÉSIDENTIELLE - Le total de la case D doit égaler le total de la SECTION D LIGNE 18.1.1 colonne 8 du formulaire EX4 de Ressources naturelles canada. **CASE D →**			278 ●

2.5	**Codes 6001 – 8999	MACHINES ET MATÉRIEL*			
398		399	400	401	402
405		406	407	408	409
412		413	414	415	416
419		420	421	422	423
426		427	428	429	430
433		434	435	436	437
440		441	442	443	444
447		448	449	450	451
454		455	456	457	458
461		462	463	464	465
468		469	470	471	472
475		476	477	478	479
482		483	484	485	486
489		490	491	492	493
496		497	498	499	500
503		504	505	506	507
510		511	512	513	514
		2.6 TOTAL MACHINES ET MATÉRIEL Le total de la case E doit égaler le total de la SECTION D LIGNE 18.1.2 colonne 8 du formulaire EX4 de Ressources naturelles canada. **CASE E →**			517 ●

	Construction non résidentielle (1)	Machines et Matériel (2)
2.7 **DÉPENSES NON CAPITALISÉES POUR LA RÉPARATION ET L'ENTRETIEN***	638 .00	639 .00
	Les cases 638 et 639 doivent égaler la LIGNE 18.2.1 et la LIGNE 18.2.2 colonne 8 du formulaire EX4 de Ressources naturelles canada.	

Si vous **n'avez pu fournir** une ventilation pour les colonnes 2, 3 et 4, et que **la valeur indiquée dans la case D ou la case E est supérieure à zéro**, veuillez donner des estimations en pourcentage ci-dessous.	Immobilisations Neuves (1)	Immobilisations Usagées (2)	Rénovations (3)	
2.8 Construction Non Résidentielle	640 %	641 %	642 %	100%
2.9 Machines et Matériel	643 %	644 %	645 %	100%

2.10 Quelles sommes engagées pour des constructions non résidentielles et autres ainsi que pour des machines, du matériel et des outils ont été imputées aux dépenses courantes au lieu d'être capitalisées au chapitre des immobilisations?	Construction non résidentielle	Machines et Matériel
	684 .00	685 .00

**** Si d'importantes dépenses sont déclarées pour d'autres groupes d'immobilisations (codes se terminant par 99), veuillez en donner une description à la page 6.**

Pour information seulement

SECTION 4: DÉTAILS SUR LES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS*

	Construction non résidentielle	Machines et matériel
Si le pourcentage ou l'immobilisation est zéro pour une des questions, s'il vous plaît cochez la case appropriée ☑	%	%
4.1 Quel est le pourcentage de **versements d'intérêts capitalisés** inclus dans les valeurs indiquées à la case D et à la case E?	678 Zero ☐	679 Zero ☐
4.2 Quel est le pourcentage de la case D et de la Case E qui représente les dépenses en immobilisations au **titre d'actifs acquis et destinés à la location?***	680 Zero ☐	681 Zero ☐
	$	$
4.3 Quel est le coût total de vos **travaux en cours** à la fin de l'année?*	676 Zero ☐	677 Zero ☐
4.4 Si vous capitalisez vos immobilisations louées selon les recommandations de l'Institut canadien des comptables agrées, quelle est la valeur totale des actifs acquis par location?*	682 Zero ☐	683 Zero ☐
4.5 Si, à la Section 2.5, vous avez déclaré des dépenses en immobilisations pour le groupe **6401-6499** (machines et matériel assistés par ordinateur), veuillez déclarer le **nombre de robots** ajoutés*		**Unités** 686 Zero ☐

SECTION 5: ANALYSE DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

	Construction non résidentielle % de la case D	Machines et matériel % de la case E
5.1 Capacité accrue/nouvelle mine	687	688
5.2 Remplacement et/ou modernisation	689	690
5.3 Dépollution	691	692
5.4 Amélioration du milieu de travail (santé, sécurité, etc.)	693	694
5.5 Réduction du coût de l'énergie	695	696
5.6 Autre *(précisez les principales raisons)* _____	697	698
	100%	**100%**

SECTION 6: CHANGEMENTS DES PLANS DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

	Construction non résidentielle Case D	Machines et matériel Case E
À partir des dépenses déclarées précédemment dans les Estimations provisoires pour **1998**	Cochez la case appropriée	
6.1 Plans abandonnés (indéfiniment)	(701) ☐	(702) ☐
6.2 Plans reportés à une (des) année(s) ultérieure(s)	(705) ☐	(706) ☐
6.3 Réduction de l'envergure du (des) projet(s) planifié(s)	(709) ☐	(710) ☐
6.4 Augmentation de l'envergure du (des) projet(s) planifié(s)	(713) ☐	(714) ☐
6.5 Introduction d'un (de) projet(s) additionnel(s) dans les plans actuels	(717) ☐	(718) ☐
6.6 Projet(s) en avance par rapport au calendrier établi, ou terminé(s)	(721) ☐	(722) ☐
6.7 Projet(s) en retard par rapport au calendrier établi	(725) ☐	(726) ☐
6.8 Meilleure information ou procédures de déclarations révisées	(729) ☐	(730) ☐
6.9 Autre(s) _____	(733) ☐	(734) ☐

Pour information seulement

SECTION 7: ALINÉATION OU VENTE D'IMMOBILISATIONS*

CODES D'IMMOBILISATIONS Voir Guide de déclaration, page 4	Prix de vente	Coûts d'immobilisations accumulées*	Âge
Colonne (1)	$ (2)	$ (3)	Années (4)
7.1 Terrains/droits miniers	735	861	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
7.2 Construction résidentielle	736	737	738

7.3	**Codes 1001 – 8999	CONSTRUCTION NON RÉSIDENTIELLE / MACHINES ET MATÉRIEL		
739		740	741	742
743		744	745	746
747		748	749	750
751		752	753	754
755		756	757	758
759		760	761	762
763		764	765	766
767		768	769	770
771		772	773	774
775		776	777	778
7.4 TOTAUX CASE H →		779	780	← **CASE I**

**** Si d'importantes dépenses sont déclarées pour d'autres groupes d'immobilisations (codes se terminant par 99), veuillez en donner une description à la page 6.**

SECTION 8: RAISON DE L'ALIÉNATION OU DE LA VENTE D'IMMOBILISATIONS

	% de l'aliénation ou vente Case H et I (1)
8.1 Fin de la durée d'utilisation prévue	881
8.2 Immobilisations endommagées ou détruites	882
8.3 Technologie dépassée	883
8.4 Consommation trop grande d'énergie	884
8.5 Immobilisations devenues inutiles (excédentaires)	885
8.6 Autre (précisez les principales raisons ci-dessous)	886
	100%

(1) Si des chiffres sont déclarés aux Cases H et I, fournir des pourcentages selon les renseignements déclarés à la Section 7, colonne 3 "Coûts d'immobilisations accumulées".

SECTION 9: UTILISATION DE LA CAPACITÉ

	%
9.1 En **1998**, à quel pourcentage de la capacité, fonctionnait cette mine?	849

On définit la capacité comme la production maximum possible dans des conditions normales. En ce qui concerne ces dernières, veuillez suivre les pratiques d'exploitation de la compagnie en matière d'utilisation des installations de production, des heures supplémentaires, du travail en équipes, des congés etc. Si une de vos installations permet de substituer un produit à un autre, utiliser un ensemble de produits à la capacité qui se rapproche le plus par sa composition de votre production de **1998.**

9.2 Si cette mine ne fonctionnait pas à sa pleine capacité en **1998,** quelle en était la principale raison? *(Cochez la case appropriée)*

insuffisance de commandes	(850) ☐	fermeture temporaire de la mine (rénovation, bris d'équipement, etc.)	(854) ☐
insuffisance de main d'oeuvre disponible	(851) ☐	démarrage d'une nouvelle installation	(855) ☐
manque de matières brutes ou de fournitures	(852) ☐	surplus de stocks en main de produits finis	(856) ☐
grève ou autre arrêt de travail	(853) ☐	autres raisons - veuillez préciser _____	(857) ☐

9.3 Si cette mine fonctionnait à plus de 100% de sa capacité en **1998,** quelle en était la principale raison? *(Cochez la case appropriée)*

demande accrue pour les produits	(858) ☐	autres raisons - veuillez préciser _____	(860) ☐
les stocks en main étaient insuffisants	(859) ☐		

Nom de la personne responsable de rapporter l'utilisation de la capacité *(si différent du nom sur la page 7) (écrire en majuscules ou dactylographier)*	Numéro de téléphone ___ ___ ___ ___ ___ ___ - ___ ___ ___ ___

Pour information seulement

SI DES DÉPENSES POUR D'AUTRES GROUPES D'IMMOBILISATIONS (CODES SE TERMINANT PAR 99) SONT DÉCLARÉES AUX SECTIONS 2 ET 7, VEUILLEZ EN DONNER UNE DESCRIPTION:

DÉPENSES RÉELLES 1998

Codes d'immobilisations	Description d'immobilisations	**Codes d'immobilisations**	Description d'immobilisations
9 9		9 9	
9 9		9 9	
9 9		9 9	
9 9		9 9	
9 9		9 9	
9 9		9 9	
9 9		9 9	
9 9		9 9	
9 9		9 9	
9 9		9 9	

Pour information seulement

COMMENTAIRES

UTILISATION DES DONNÉES FOURNIES:

Les données recueillies par les enquêtes sur les immobilisations et les réparations paraissent dans les publications "Investissements privés et publics au Canada – no 61-205 au catalogue" et "Dépenses en immobilisations par type d'actif – no 61-223 au catalogue". Ces publications permettent à des analystes d'évaluer les emplois directs ou indirects (achat de matériaux et de services) que peuvent créer les dépenses engagées pour de nouvelles immobilisations ou l'entretien de celles qui existent (capacité de production), et ce, pour chaque année, branche d'activité, province et territoire. La présentation des totaux publiés protège la confidentialité des données conformément à la Loi sur la statistique.

ACCORDS FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX SUR LE PARTAGE DES RENSEIGNEMENTS:

Afin d'éviter tout chevauchement d'enquêtes et de diminuer le fardeau de réponse, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de renseignements pour cette enquête:

En vertu de l'article 11 de la *Loi sur la statistique*, avec les bureaux de la statistique de Terre-Neuve, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique. Statitstique Canada adhère à l'entente en vertu de l'article 11 avec les bureaux provinciaux de la statistique qui ont des lois de la statistique semblables à la loi fédérale. Ces bureaux provinciaux ont l'autorité de recueillir cette information et ont les mêmes normes de confidentialité et de pénalités pour divulgation d'information confidentielle que la loi sur la statistique

En vertu de l'article 12 de la *Loi sur la statistique*, avec le "Newfoundland Department of Mines and Energy", le "Prince Edward Island Department of the Provincial Treasury", le Ministère des Ressources Naturelles de la Nouvelle-Écosse, le "Nova Scotia Department of Finance", le Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles du Nouveau-Brunswick, le "Ontario Ministry of Northern Development and Mines", le "Manitoba Department of Energy and Mines", le "Saskatchewan Department of Energy and Mines" (voir plus bas), le "Budget Planning and Economics Division of the Alberta Treasury", le "British Columbia Ministry of Employment and Investment", le "Northwest Territories Bureau of Statistics", le "Yukon Bureau of Statistics" et Ressources Naturelles Canada. Les ententes avec ces agences exigent qu'elles gardent toute information confidentielle et qu'elles s'en servent seulement a des fins statistiques et de recherche. En vertu de l'article 12, les répondants peuvent s'opposer au partage de leurs renseignements avec ces agences en signifiant le refus par écrit au statisticien en chief du Canada et en envoyant la lettre de refus et le questionnaire dûment rempli dans l'enveloppe de retour ci-inclus.

En conformité avec l'entente en vertu de l'article 12 avec le "Saskatchewan Department of Energy and Mines", Statistique Canada recueille l'information pour elle-même en vertu de la *Loi sur la statistique* et pour le "Saskatchewan Department of Energy and Mines" conformément à "*The Mineral Resources Act* (Saskatchewan)". En ce cas, les répondants ne peuvent refuser de partager leur information puisque la partie à l'entente est autorisée par la loi à exiger les répondants à fournir l'information.

Nom de la personne responsable de la déclaration (*écrire en majuscules ou dactylographier)*	Poste officiel	Date de la déclaration jour / mois / année
Adresse (*si elle est différente de l'adresse postale)*		Numéro de téléphone ___ ___ ___ - ___ ___ ___ ___

MERCI POUR LES RENSEIGNEMENTS

Pour information seulement